Inventaire pour la vérification des Projets et Plans d'Actions

Version 2023

Optiwatt	
Version du document	1
Date	1.11.2023

La vérification a été réalisée dans la période du 4 septembre au 31 octobre 2022 en base des exigences et spécifications du Standard genevois d'évaluation des économies d'énergie, d'émissions de CO_2 et de déchets (version 5, août 2022) et du Manuel de Validation et de Vérification du Standard genevois d'évaluation (version 2023) et des documents du programme pour la période de 2022.

Les divers documents analysés incluaient principalement les rapports de calcul des réductions d'émission (RCE, 13.10.2023, v1.3) et les détails de calculs (fichiers Excel Annexe 1, 3, 4, 5 ainsi qu'un échantillon des projets (voir DCL 1). L'analyse s'est réalisée suite à l'inventaire et les questions définis dans le Manuel de Validation et de Vérification. Les questions relevées lors de la vérification ont été envoyées au responsable de projet par écrit et en ligne. Les réponses ont été évaluées par le vérificateur jusqu'à ce que toutes les questions aient été répondues satisfaisant.

L'analyse résulte dans une **opinion favorable** sur le programme **Optiwatt**. Elle confirme les réductions d'émissions d'un total de **2'282 tCO_2** dont 1'169 tCO_2 sont attribuable comme Certificats CO_2. 1'111 tCO_2 ont été obtenues grâce aux actions dans le cadre de l'OECN et ne sont pas valorisables en tant que certificats négociables. 2 tCO_2 sont des réductions d'émissions indirectes grâce à l'économie de déchets et ne sont également pas valorisables en tant que certificats négociables. En outre, des économies d'électricité de **1'039'540 kWh** peuvent être confirmées pour l'année 2022 dont 1'039'540 kWh sont attribués aux SIG. En plus, une économie de **15 tonnes de déchets** a été réalisée en 2022 et peut être confirmée par la vérification.

EBP, étant le Vérificateur, confirme qu'il est indépendant du responsable de projet ainsi que des projets impliqués dans le programme.

Les informations utilisées par EBP durant la vérification proviennent du requérant ou de sources d'informations qui sont jugés fiables par EBP. EBP ne peut pas être tenu responsable pour la précision, l'exactitude, la complétude, l'actualité ou la pertinence des informations utilisées. Par conséquent, EBP rejette toute responsabilité pour des erreurs ainsi que ses conséquences directes ou indirectes reliés aux informations soumises, les produits élaborés, les conclusions tirées ainsi que les recommandations formulées.

Zürich, 1 novembre 2023

Denise Fussen

Levin Koller

Partie 1 : Inventaire

1. Formalités		Exact	Pas exact
1.1	Le rapport de calcul des effets du Projet ou du Plan d'Actions est remis au moyen des versions actuelles des formulaires et documents.	X	
1.2	Le rapport de calcul des effets et les documents de référence sont complets et cohérents.	X	
1.3	Le requérant est identifié de manière correcte.	X	
1.4	Le requérant est le même qui a saisi la proposition de Projet ou de Plan d'Actions validée.	X	

3. Conditions-cadres			
3.1	**Description du Projet ou du Plan d'Actions**	**Exact**	**Pas exact**
3.1.1	La description du Projet ou du Plan d'Actions mis en œuvre correspond à celle de la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.	X	
3.2	**Début de la mise en œuvre et de l'impact**	**Exact**	**Pas exact**
3.2.1	Le début de la mise en œuvre correspond à ce qui est décrit dans la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.	n.a.	
3.3	**Additionnalité**	**Exact**	**Pas exact**
3.3.1	La démonstration de l'additionnalité n'est pas remise en cause par des modifications de contexte ou autre.	X	
3.4	**Aides financières**	**Exact**	**Pas exact**
3.4.1	Les données sur les aides financières reçues concordent avec les données sur les aides financières figurant dans la description de Projet ou de Plan d'Actions.	n.a.	
3.4.2	Dans le cas où des aides financières auraient été attribuées après la validation du Projet ou du Plan d'Actions, celles-ci ont été correctement prises en compte et documentées.	n.a.	
3.5	**Comptabilisation des effets**	**Exact**	**Pas exact**
3.5.1	Les types de comptabilisation des effets générés sont présentés clairement et distinctement.	X	
3.5.2	Les effets qui peuvent faire l'objet de certificats négociables et ceux qui donnent droit à des aides financières sont clairement identifiés.	X	

4. Calcul des effets			
4.1	**Réductions d'émissions obtenues**	**Exact**	**Pas exact**
4.1.1	Les effets sont calculés de manière correcte et conforme à la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.	X	DCL 1, DCL 2, DCO 3

4.1.2	Le cas échéant, la répartition des effets engendrés par les aides financières est intégrée conformément à ce qui est décrit dans la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.	n.a.	

Partie 2 : Liste des questions

DCL 1		**Liquidé**	**X**
4.1.1	Les effets sont calculés de manière correcte et conforme à la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.		

Question (13.09.2023) :

Dans les fichiers Excel Annex 1, ce n'est pas clairement montré comment vous arrivez aux valeurs dans les colonnes W et CD (pas de formule) dans la feuille «Export actions Actions PA». Veuillez nous envoyer les calculs (formule et les valeurs de l'échantillon) utilisés pour l'économie de CO2 pour les ID 645 et 10113 et pour l'économie d'électricité pour les ID 1023 et 10259 ?

Similaire dans l'Excel Annex 3: Veuillez nous envoyer les détails pour les actions APE D&EC 023-22 et APE D&EC 016

Réponse du requérant (06.10.2023) :

Dans les fichiers Excel Annex 1, ce n'est pas clairement montré comment vous arrivez aux valeurs dans les colonnes W et CD (pas de formule) dans la feuille «Export actions Actions PA».
Les données proviennent le l'outil de suivi PME, donc il n'y a pas de calcul dans les onglets nommés « Export ». Des extrais des pages de l'outil sont ci-dessous avec comme exemple l'action ID645.

L'économie est calculée avec l'outil de l'AUDIT PEIK. Résultat de calcul présent dans le rapport PEIK.

Relation démarche et action

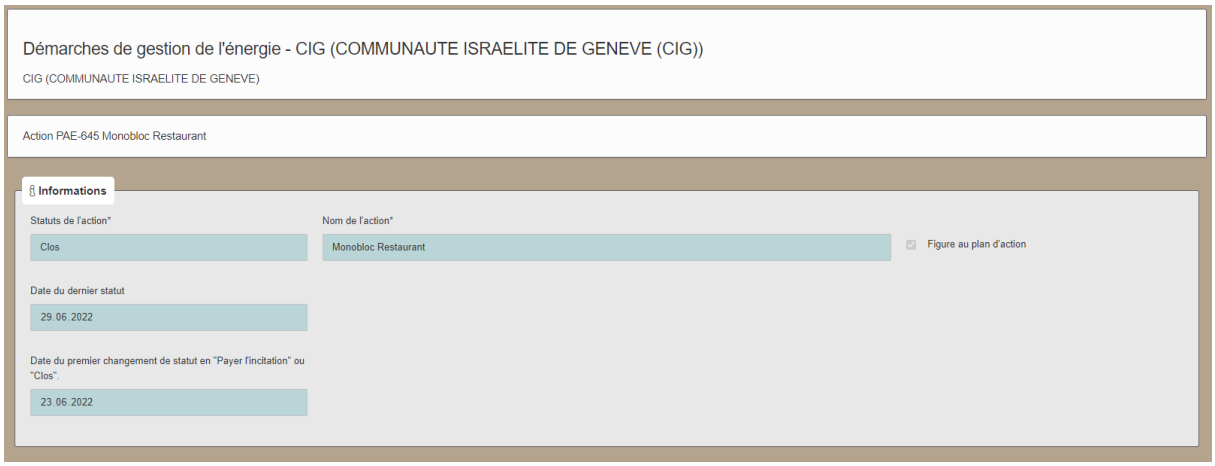

Description

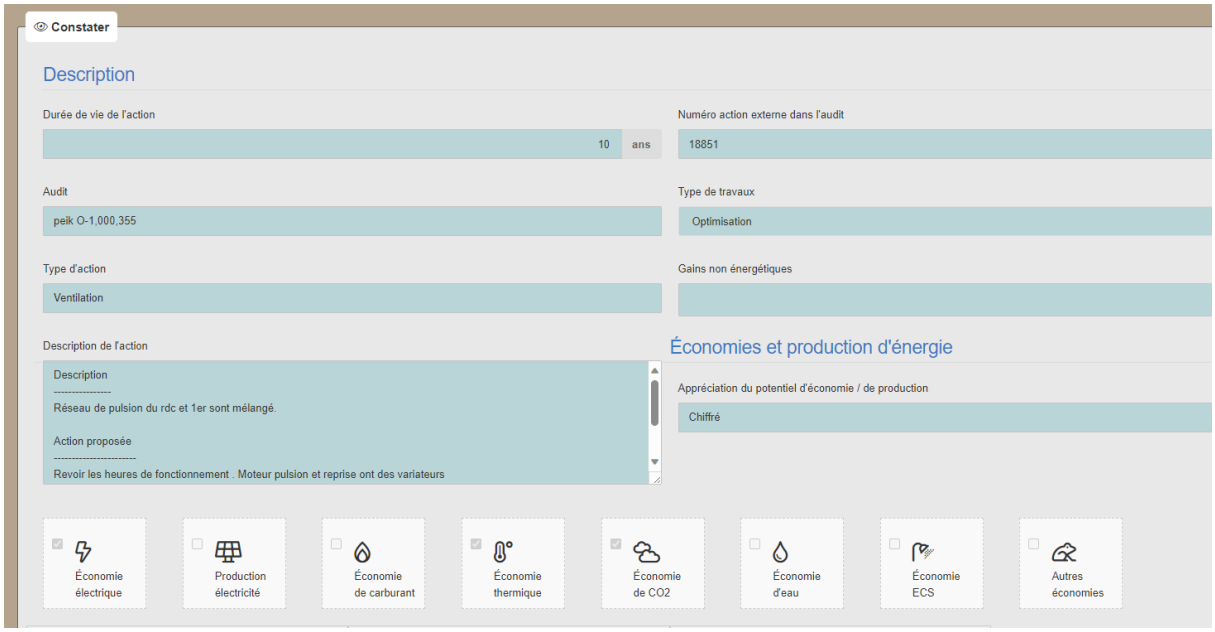

Economies

Économie électrique

Économie électrique estimée: 969 kWh/an

Coût du kWh élec: 16.9 ct/kWh

Prime par kWh élec: 32 ct/kWh

Économie thermique

Agent énergétique thermique: Gaz

Année facteur d'émission CO_2 thermique: 2020

Économie thermique estimée: 23652 kWh

Coût par unité d'agent thermique: 8.2 ct/kWh

Facteur d'émission CO_2 thermique: 0.203000 kgCO2/kWh

Economie CO_2 thermique estimée: 4.801 tCO2/an

Économie de CO2

Autre économie CO_2 estimée: tCO2/an

Économie CO_2 retribuée estimée: 41 tCO2

Économie CO_2 créditée estimée: 41 tCO_2

Prime par tCO_2: 60 CHF/tCO2

Validation

Valider

Validation par le comité: Accepté

Action obligatoire: Oui

Durée de créditation CO_2: 10 ans

Délai de réalisation des actions obligatoires: 03.06.2022

Date de validation par le comité: 19.03.2021

Type de preuve de l'économie attendu: calcul PEIK suffisant

Durée de rétribution CO_2: 10 ans

Taux d'actualisation: 4 %

Photo des paramètres avant/après: Oui

☐ Résultats comptabilisés par "Solution Technique"

Compteur d'économies: SIG/Gaz Vitale

Commentaire éco21:

PDAP SKR le 29.06.2022
23.06.22/CZO: OK date de réalisation 19.05.22. Seconde facture divisée en 2 entre la 644 et la 645: 410/2=205
23.06.22/CZO: En attente réponse Yann sur la date de réalisation effective avant de passer en Payer incitation.
16.12.21/CZO: Facture Sauter divisée par 2 entre la 644 et la 645 --> OK de YGK --> 1440/2=720. En attente d'une nouvelle photo après qui prouve les modifications d'horaire de fonctionnement
22.06.21/CZO: Facture transmise à YGK lors du bilan annuel

Commentaire visible externe:

Annexer à la facture ou fiche de débours une photo de la situation avant et après

Réalisation

Réaliser

Solution technique hors Atlas:

IDs dans des systèmes tiers

Système	ID
Outil thermique	Th83

Solution technique ATLAS: outils_eco21 directe

Suivi via outils ST éco21:

IDs APE Atlas: APE-DIR-42891

Statut factures liées à l'action: Validées

Statut preuve de l'économie: Validée

Date de fin effective: 19.05.2022

Délai d'envoi des documents: 23.06.2022

Investissement validé: 925 CHF

Économie électrique

Économie électrique validée: 969 kWh/an

Économie thermique

Économie thermique validée: 23652

Économie CO_2 thermique: 4.801 tCO_2/an

Économie de CO_2

Autre économie CO_2 validée: tCO_2/an

Économie CO_2 validée: 4.801 tCO_2/an

Économie CO_2 retribuée validée: 41 tCO_2

Économie CO_2 créditée validée: 41 tCO_2

Temps de retour sur investissement validé

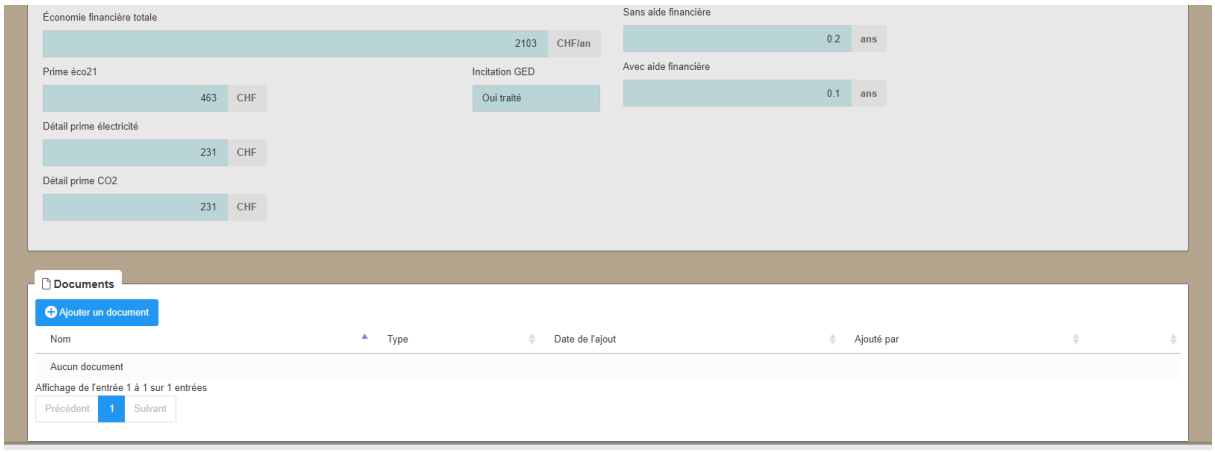

Veuillez nous envoyer les calculs (formule et les valeurs de l'échantillon) utilisés pour l'économie de CO2 pour les ID 645 et 10113 et pour l'économie d'électricité pour les ID 1023 et 10259

Les documents sont envoyés par transfert informatique.

Similaire dans l'Excel Annex 3: Veuillez nous envoyer les détails pour les actions APE D&EC 023-22 et APE D&EC 016

Les documents sont envoyés par transfert informatique.

Question (10.10.2023) :

- Nous n'avons pas reçu les détails concernant les déchets. Pourriez-vous m'envoyer encore les documents relatifs aux déchets ?
- Le projet ID 10113 fait état d'une économie de CO2 de 202 t CO2. Le projet ID 10259 a permis une économie d'électricité de 45742 kWh. Où ces valeurs se retrouvent-elles dans le dossier ?

Réponse du requérant (13.10.2023) :

- Les documents sont présents dans le dossier de transfert, merci de me dire si vous avez pu les télécharger.
- Les valeurs proviennent des Audit PEIK, document présent dans le dossier de transfert.

Conclusion du validateur (20.10.2023) :

Les documents ont été consultés ensemble lors d'une session en ligne et les valeurs indiquées ont été vérifiées. Ensuite, un document supplémentaire a été fourni pour l'ID 10259, ce qui a permis de vérifier toutes les valeurs ensemble avec les autres documents. Le DCL 1 est donc close.

DCL 2		**Liquidé**	**X**
4.1.1	Les effets sont calculés de manière correcte et conforme à la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.		

Question (13.09.2023) :

Concernant les calculs des réductions indirectes de CO2 : Les données sont-elles associées à un ID dans le document "Annex_3" ? Si oui : comment sont-elles attribuées ? Pourriez-vous donner un exemple de la manière dont vous avez calculé les données d'entrée dans les annexes 4 et 5 d'Excel ?

Réponse du requérant (06.10.2023) :

Dans la colonne H de l'Annexe 3 je détermine le genre du produit en me référent à l'annexe 4 colonne B,

Accompagnement	N°	D ou EC*	Donateur	Récupérateur	Utilisateur final	Désignation	Designation pour EBP (tableau Maud)	Tonnage réel enregistré**	Date	Observations	Enregistré dans Reporting (Olivier)	Date envoi mail demande de facture	Montant de l'incitation	Traitée dans PDAP le ...	
Négawatt	APE D&EC 60	EC	Caterpillar SA	Smartgorla SA	Smartgorla SA	Lampe	Acier faiblement allié	0.003	24.11.2022	ok	ok				Aba
Négawatt	APE D&EC 040	EC	Caterpillar SA	HUG	HUG	Portique automatique	Acier faiblement allié	0.7	08.12.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 022	EC	Campus HH (Richemont)	Eco.21 SIG	SIG éco.21	Sceaux/poubelles	Acier faiblement allié	0.05	22.03.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 15	EC	Centre sportif Sous-Moulin	HUG	HUG	Paniers basket	Acier faiblement allié	2.931	25.08.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 14	EC	OM Pharma LtD	TopNet	TopNet	Armoires anti feu	Acier faiblement allié	3.2	25.08.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 025	EC	HUG	TAECS Services SA	TAECS Services SA	ARMOIRES	Acier faiblement allié	1.077	19.09.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 026	EC	HUG	TAECS Services SA	TAECS Services SA	ARMOIRES METALIQUES TIROIR	Acier faiblement allié	4.14	19.09.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 027	EC	BIT	Le Grand Atelier	Le Grand Atelier	Panneaux affichage	Acier faiblement allié	0.3	05.11.2022	ok	ok				Inci
Négawatt	APE D&EC 031	EC	Caterpillar SA	HH SA	HH SA	Crédenses grises	Acier faiblement allié	3.1	28.11.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 036	EC	Caterpillar SA	TAECS Services SA	TAECS Services SA	Crédenses rideaux	allié	1.044	05.12.2022	ok	ok				Déj
Négawatt	APE D&EC 038	EC	Caterpillar SA	HH SA	HH SA	Crédenses / vitres	Acier faiblement allié	3.13	02.12.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 047	EC	Caterpillar SA	Barbosa	Barbosa	massicot	Acier faiblement allié	2	25.11.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 82	EC	HUG	EPI	EPI	meuble rangement	Acier faiblement allié	0.048	05.12.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 50	EC	Caterpillar SA	TEX	TEX	Coffre	Acier faiblement allié	0.25	22.12.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 030	EC	Caterpillar SA	PM Castors SA	PM Castors SA	Armoires vestiaires	Acier faiblement allié	0.95	25.11.2022	ok	ok				
Négawatt	APE D&EC 013	EC	Campus HH (Richemont)	Chez la Simone, l'épicerie	Chez la Simone, l'épicerie	porte-parapluies	Acier faiblement allié	0.016	06.04.2022	ok	ok				

* D = Déchet / EC = Economie Circulaire

2022EC | 2022Déchet

Mode Filtre | Accessibilité : consultez nos recommandations | Moyenne : 1.4336875 | Nb (non vides) : 16 | Somme : 22.939

ensuite je tri et sommes chaque catégorie définie et incrit le poids total de la catégorie dans la colonne O de l'annexe 4

O52 | 22939

24		Part des Produits en tonnes provenant du canton [%]	100%	Les objets sont tous en provenance de GE dans le cadre du PA Entreprises			
25		Part des Produits en tonnes vendus dans le canton [%]	100%	Les objets comptabilisés ici sont donnés ou vendus à des structures pour une utilisation à GE dans le cadre du PA Entreprises			
34							
35		**B. Calcul du montant de la prime et données pour le calcul des réductions de déchets [kg] et d'émissions de CO2 eq. [kg]**					
36		Modifier le nombre de réparations pour le détenteur, de Produits revendus ou donnés (réutilisation), de partages correspondant au total des actions réalisées pendant la période couverte par la facture.					
37		Modifier les masses des Produits lorsqu'elles sont connues en déclarant les masses réelles moyennées pour chaque sous catégorie de Produit de consommation courante, selon les données réelles de la liste des Produits. Si ces masses ne sont pas modifiées, les m					
38		Lorsque seule la masse est connue et non le nombre d'unités, renseigner "Réparations totales"=1 et modifier "Masse moyenne réelle" par la masse totale					
39							
40				**2. Réutilisation**			
41		**Sous catégorie de Bien de consommation courante**	**Catégorie pour prime**	**Réutilisations totales [Nombre]**	**Masse moyenne réelle [kg]**	**Masse utilisée pour le calcul [kg]**	**Masse totale des réutilisations [kg]**
42	1	Chemise en coton	Textiles	0	0	0.23	0.00
43	2	Chemise en viscose	Textiles	0	0	0.23	0.00
44	3	Jean en coton	Textiles	0	0	0.62	0.00
45	4	T-shirt en coton	Textiles	0	0	0.16	0.00
46	5	T-shirt en polyester	Textiles	0	0	0.15	0.00
47	6	Robe en polyester	Textiles	0	0	1.13	0.00
48	7	Robe en coton	Textiles	0	0	1.25	0.00
49							**Masse totale des réutilisations [kg]**
50	8	Autres produits textiles	Textiles				0
51	9	Produits métalliques - Aluminium	Métallique				0
52	10	Produits métalliques - Acier faiblement allié	Métallique				22939 (inclus les objets catégorisés Acier et Métaux)
53	11	Produits métalliques - Acier inox	Métallique				714
54	12	Produits plastique - PET	Plastiques ou verre				0
55	13	Produits plastique - Mix plastiques	Plastiques ou verre				1052
56	14	Produits verre (vierge)	Plastiques ou verre				0
57	15	Produits verre (recyclé)	Plastiques ou verre				0
58	16	Produits papier	Papier ou carton				0
59	17	Produits carton	Papier ou carton				0
60	18	Langes	Langes				0
61	19	Autres produits (hors construction, appareils électriques et électroniques et composants)	Autres				
62		*dont Bois de mobilier*					420
63		*dont Bois/tissu de mobilier*					0
64		*dont Bois/métal de mobilier*					74844
65		*dont Bois/mix plastique de mobilier*					0
66		*dont Bois/verre de mobilier*					0

Marche à suivre | Récapitulatif des actions | Calcul gains environnementaux | Base de données

Prêt | Accessibilité : consultez nos recommandations

Les gain environnementaux seront automatiquement calculé dans la colonne « I » de l'onglet « Calcul gains environnementaux » de l'annexe 4.

G40

	A	B	G	H	I
20	14	Produits verre (vierge)	0.00E+00	non évalué	0.00
21	15	Produits verre (recyclé)	0.00E+00	non évalué	0.00
22	16	Produits papier	0.00E+00	non évalué	0.00
23	17	Produits carton	0.00E+00	non évalué	0.00
24	18	Langes	0.00E+00	non évalué	0.00
25	19	Autres produits (hors construction, appareils électriques et électroniques et composants)	spécifié en complément ci-dessous	non évalué	spécifié en complément ci-dessous
26		**Sous-catégories dans la catégorie "Autres pr**	**GAIN Changement climatique [kg CO2 eq]**		**GAIN Déchets [kg]**
27		*Bois de mobilier*	1.10E+03		420.00
28		*Bois/tissu de mobilier*	0.00E+00		0.00
29		*Bois/métal de mobilier*	1.87E+05		74844.00
30		*Bois/mix plastique de mobilier*	0.00E+00		0.00
31		*Bois/verre de mobilier*	0.00E+00		0.00
32		*Céramique*	0.00E+00		0.00
33		*Divers*	0.00E+00		0.00
34					
35			**Total réutilisation**		**'otal partag**
36			**GAIN Changement climatique [kg CO2 eq]**	**GAIN Ressources [kg Sb eq]**	**GAIN Déchets OM ou assimilé [kg]**	**GAIN Déchets recyclables [kg]**
37			59 990.55	-	81 576.00	-
38						
39						
40						
41						
42						
43						

Marche à suivre | Récapitulatif des actions | Calcul gains environnementaux | Base de données

Prêt Accessibilité : consultez nos recommandations

Conclusion du validateur (10.10.2023) :

L'affaire pourrait être clarifiée et la DCL 2 est donc close

DCO 3		**Liquidé**	**X**
4.1.1	Les effets sont calculés de manière correcte et conforme à la proposition de Projet ou de Plan d'Actions.		

Question (13.09.2023) :

Dans le tableau des émissions de CO2, les chiffres sont arrondis à des décimales différentes. Veuillez trouver un traitement uniforme (analogue au PA 2 negawatt).

Réponse du requérant (06.10.2023) :

Je ne comprends pas la question, les mesures sont faites avec 3 chiffre derrière la virgule, voir print screen ci-dessous.

Négawatt		D	TPG		Sensibilisation collaborateurs	0.199	14.12.2022	collaborateurs au tri des déchets	C
Négawatt	APE D&EC 013-22	D	TPG		Economie déchets	23.313	31.12.2022	Economies déchets	o
Négawatt	APE D&EC 014-22	D	Beau-Rivage Hotel		Economie déchets		31.12.2022	Economies déchets	
Négawatt	APE D&EC 015-22	D	Ports Francs		Economie déchets	14.62	31.12.2022	Economies déchets	o
Négawatt	APE D&EC 017-22	D	Laiteries Réunies		Economie déchets	65.605	31.12.2022	Economies déchets	C
Négawatt	APE D&EC 018-22	D	Kugler Bimetal		Economie déchets	25.24	31.12.2022	Economies déchets	C
Négawatt	APE D&EC 020-22	D	Epi		Economie déchets		31.12.2022	Economies déchets	
	Le tonnage estimé est le tonnage approximatif avant la pesée réelle								
	Le tonnage réel enregistré est le tonnage qui correspond à la preuve de pesée.				Total:	129.683	NGW		
					Total:	13.662	PME		

2022EC 2022Déchet

58	Négawatt	APE D&EC 46	EC	Caterpillar SA	Geneva E-Sport Federatio	Geneva E-Sport Federatio	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	0.028	15.12.2022	ok
59	Négawatt	APE D&EC 47	EC	Caterpillar SA	Magasins du Monde	Magasins du Monde	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	0.025	15.12.2022	ok
70	Négawatt	APE D&EC 48	EC	Caterpillar SA	EGP	EGP	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	0.335	15.12.2022	ok
71	Négawatt	APE D&EC 49	EC	Caterpillar SA	EGP	EGP	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	0.23	16.12.2022	ok
72	Négawatt	APE D&EC 79	EC	Caterpillar SA	HUG	HUG	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	0.8	13.12.2022	ok
73	Négawatt	APE D&EC 043	EC	HUG	OS Melros	OS Melros	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	31.802	22.12.2022	ok
74	Négawatt	APE D&EC 52	EC	Caterpillar SA	Assoc I.Chevalley	Assoc I.Chevalley	Mobilier divers	Bois metal et mobilier	1.55	22.12.2022	ok
75	Négawatt	APE D&EC 51	EC	Caterpillar SA	Association Portugaise	Association Portugaise	Mobiliers divers	Bois metal et mobilier	5.21	22.12.2022	ok
76	Négawatt	APE D&EC 10	EC	Centre sportif Sous-Moulin	TopNet	TopNet	Elevateur electrique	CEEE/CNC	0.281	05.08.2022	ok
77	Négawatt	APE D&EC 21	EC	Caterpillar SA	HH SA	HH SA	Machine à cercler	CEEE/CNC	0.875	14.09.2022	ok
78	Négawatt	APE D&EC 028	EC	SIG	EGP	EGP	Smartboards	CEEE/Ordinateur portable	0.15	07.11.2022	ok
79	Négawatt	APE D&EC 017	EC	HUG	TopNet	TopNet	Gros chariots inox	Inox	0.714	15.03.2022	ok
80	Négawatt	APE D&EC 24	EC	Caterpillar SA	Kugler Bimétal	Kugler Bimétal	Corbeilles bureaux	Mix plastique	0.04	26.07.2022	Ok
81	Négawatt	APE D&EC 019	EC	HUG	EGP	EGP	Mobilier jardin	Mix plastique	0.2	10.12.2022	ok
82	Négawatt	APE D&EC 86	EC	HUG	Grütli	Grütli	poubelle	Mix plastique	0.012	02.12.2022	ok
83	Négawatt	APE D&EC 042	EC	BIT	MIA	MIA	Dalles moquette	Mix plastique	0.8	22.12.2022	ok
84	Négawatt	APE D&EC 16	EC	SIG	Ukraine	Ukraine	Ordinateurs	NA	0.1157	11.10.2022	ok
85	Négawatt	APE D&EC 044	EC	Caterpillar SA	Association Portugal	Association Portugal	plantes	NA	0.44	09.12.2022	ok
86	Négawatt	APE D&EC 037	EC	Caterpillar SA	Maneco Snc	Maneco Snc					En at
88											
89		* D = Déchet / EC = Economie Circulaire									
90								**Total**	**101.83**		
91											
92		*Le tonnage estimé est le tonnage approximatif avant la pesée réelle*									
93		*Le tonnage réel enregistré est le tonnage qui correspond à la preuve de pesée.*									
94											

Question (10.10.2023) :

Désolé pour le manque de clarté de la formulation. Il s'agit des tableaux du rapport. En particulier au sein du PA7, le traitement n'est pas uniforme. Veuillez appliquer des arrondis uniformes dans tout le rapport et cohérents avec PA 2.

Voici un extrait :

	Emissions de CO_2	
	Valorisation	**tCO_2 économisées**
Certificats CO_2	C, CN, F	1'169
Contribution environnementale	C, F	-
OCEN	C	1'111
Autres programmes	C	-
Emissions indirectes	C, F	1.57 (1.2+0.37)
Total		**2'282**

C = Comptabilisation ; CN = Certificats négociables ; F = Aide financière éco21

	Valorisation Déchets et EC	
	Valorisation	**(t) échangées**
Tonnes mesurées déchets	C,F	13.6
Tonnes mesurées issues EC	C	1.1
	Total	**14.7**

Réponse du requérant (13.10.2023) :

Rapport mis à jour, document joint dans le dossier de transfert.

Conclusion du validateur (19.10.2023) :

C'est bon. DCO 3 donc close.